



LETTRE D'INFORMATION

DG Droits humains et Etat de droit (DGI)

juillet – août 2023

CPT

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a tenu sa [111ème réunion plénière](#) du 3 au 7 juillet 2023.

Le Comité a publié 3 rapports en juillet 2023 : le rapport relatif à sa visite périodique effectuée en mai 2022 en [Lettonie](#), ainsi que la réponse des autorités lettones, a été publié le 11 juillet ;

le 13 juillet, le Comité a publié [deux rapports](#) relatifs à ses visites ad hoc effectuées en Belgique du 7 au 10 novembre et à Chypre du 7 au 9 novembre 2022, dans le cadre d'une opération de vol retour organisée, avec le soutien de Frontex, vers la République démocratique du Congo, ainsi que les réponses des autorités belges et chypriotes.

Le 31 août, le Comité a publié le rapport relatif à sa visite ad hoc effectuée en [Grèce](#) en novembre 2022, ainsi que la réponse des autorités grecques.

Commission de Venise

La Commission a reçu / commencé à travailler sur les **demandes d'avis** suivantes :

- **Arménie** - le projet d'amendements au code électoral et à la législation connexe - ministère de la Justice ;
- **Bulgarie** - Avis sur le projet d'amendements à la Constitution - ministre de la Justice
- **Chili** - Le processus de réforme constitutionnelle 2023 - Senat, Président ;
- **Kosovo** - Avis sur les suites données à l'avis sur le projet révisé d'amendements à la Loi sur le conseil des procureurs - Président de l'Assemblée nationale ;
- **Kirghizistan** - Projet de loi constitutionnelle sur le médiateur - Médiateur
- **Liban** - Avis sur le projet de loi relatif au pouvoir judiciaire administratif - ministère de la Justice ;
- **République de Moldova** :
 - le projet de loi sur le système judiciaire anti-corruption et sur la modification de certains actes normatifs - Présidente de la République ;
 - les amendements au Code électoral de la République de Moldova et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels - Président du Parlement ;

- le projet de loi sur le service de renseignement et de sécurité, ainsi que le projet de loi sur les activités de contre-espionnage et de renseignement externe - Président du Parlement ;
- **Monténégro** - Avis sur le projet de loi sur le gouvernement - ministre de l'Administration publique ;
- **Ukraine** :
 - les projets d'amendements à la loi "sur le statut des juges" et à certaines lois sur les activités de la Cour suprême et des autorités judiciaires - Président du Conseil Supérieur de la Justice ;
 - le projet de loi modifiant l'article 51 du règlement intérieur de la Verkhovna Rada sur la responsabilité politique des membres du Parlement ukrainien associés à des partis politiques dont les activités ont été suspendues - Président de la Verkhovna Rada ;
 - le projet de loi modifiant certains actes législatifs de l'Ukraine qui restreignent la participation au pouvoir d'État de personnes associées à des partis politiques dont les activités sont interdites par la loi - APCE, Commission de suivi.

Le 26 juillet la Commission a publié son [avis urgent](#) sur la loi sur la Commission d'enquête d'État sur l'influence russe sur la sécurité intérieure de la **Pologne** entre 2007 et 2022 et sur le projet de loi modifiant cette loi.

Le 5 juillet la Commission de Venise a publié [le numéro 2022/3 du Bulletin électronique de jurisprudence constitutionnelle](#) contenant 247 nouveaux résumés d'arrêts clés de quelque 31 juridictions nationales et deux juridictions internationales.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

La [CEPEJ a organisé la deuxième réunion](#) du Réseau sud-méditerranéen des services d'inspection de la justice à Taghazout, au Maroc, les 3 et 4 juillet, suivie d'une réunion en ligne le 1er août pour adopter la Charte constitutive du Réseau. Les 1ères [activités de coaching des tribunaux](#) pilotes de Bosnie-Herzégovine ont débuté les 3 et 4 juillet. Les 6 et 7 juillet, le personnel non judiciaire de la Cour d'appel de Tirana [a été formé](#) aux outils de gestion du temps judiciaire de la CEPEJ. En Tunisie, la CEPEJ a organisé des formations sur la communication judiciaire, la numérisation de la justice et les outils de la CEPEJ les 11, 14-15 et 17 juillet et le 4 août.

Principales activités de la division des programmes de coopération: en **Arménie** : [Conférence de haut niveau sur l'indépendance et la responsabilité des procureurs](#), [atelier sur la réouverture des affaires pénales](#) et [tables rondes](#) sur



le document conceptuel de la nouvelle loi sur la garde policière et les actes juridiques connexes ; en **Géorgie** – un rapport d'évaluation des besoins sur la médiation judiciaire et privée dans les affaires civiles a été achevé ; en **République de Moldova** - [table ronde](#) avec des acteurs du système judiciaire et de la société civile ; en **Macédoine du Nord** - une série de [micro-promotions](#),

organisées dans 15 villes et zones rurales différentes sur l'aide juridique gratuite ; en **Türkiye** la Cour de cassation s'est rendue à Helsinki et a eu des discussions sur le système judiciaire des hautes cours ; en **Ukraine**, un [nouveau projet « Faciliter des solutions de logement pour les personnes touchées par la guerre en Ukraine »](#) et la première réunion du

[comité directeur](#) ont été lancés à Kiev, une conférence sur la justice administrative et des réunions avec [les autorités ukrainiennes et la société civile](#) et les [partenaires ukrainiens](#) ; des formations pour les [enquêteurs et les procureurs](#), pour les [procureurs stagiaires](#), pour les [procureurs-mentors](#) et une [formation initiale et continue proposée aux officiers de police](#).

Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

En juillet et en août, le Service de l'exécution des arrêts de la CEDH a été impliqué dans la préparation de la **1475ème réunion DH** du Comité des Ministres prévue du 19 au 21 septembre, au cours de laquelle environ 40 arrêts/groupes d'arrêts de la CEDH devraient être examinés (voir la liste indicative des affaires [CM/Del/OT\(2023\)1475-prel](#)).

Le Service a poursuivi ses consultations avec **les autorités arméniennes et azerbaïdjanaises** concernant l'exécution des arrêts de la CEDH relatifs au conflit du Nagorno-Karabakh ([Chiragov](#) c. Arménie et [Sargsyan](#) c. Azerbaïdjan), également à l'ordre du jour de la réunion DH du Comité en septembre.

Le Service a effectué une mission **en Bulgarie**. Des rencontres ont eu lieu avec le Vice-Ministre de la Justice, des représentants d'autres ministères et des hautes juridictions. Les échanges ont porté sur des affaires concernant les droits des personnes handicapées mentales (affaire [Stanev](#)), les ordres d'expulsion ou de démolition liés au seul domicile d'une personne (groupe d'affaires [Yordanova et autres](#)), le droit au respect de la vie familiale dans le cadre du placement d'enfants dans un internat fermé (affaire [I.G.D.](#)), la liberté d'association (groupe [Umo Ilinden et autres](#)) ou la liberté de religion ([affaire Église orthodoxe vieille-calendariste de Bulgarie](#) et autres). Des activités de coopération possibles ont été discutées afin de renforcer l'efficacité des enquêtes criminelles (groupe [S.Z.](#)).

Le Service a tenu des consultations avec **des représentants du Ministère roumain de la Justice et du bureau de l'agent du gouvernement** concernant les solutions législatives envisagées pour mettre en œuvre un arrêt de la CEDH concernant les droits électoraux des minorités nationales en Roumanie (affaire [Cegolea](#)), à l'ordre du jour de la réunion DH du Comité en septembre.

Enfin, le Service a effectué une mission en **Ukraine**. Des réunions ont été organisées avec les plus hautes autorités de l'Etat pour faire le point sur l'état de l'exécution dans des affaires soulevant des problèmes structurels et complexes, notamment [Zhovner/Yuriy Nikolayevich Ivanov](#) (non-exécution de jugements internes) et [Sukachov/Nevmerzhitsky](#) (mauvaises conditions de détention), toutes deux à l'ordre du jour de la réunion DH du Comité des Ministres en septembre. Une formation en ligne a été dispensée auprès du bureau du médiateur sur le processus de surveillance de l'exécution des arrêts de la CEDH.

Droits sociaux



La procédure de réclamations collectives de la Charte sociale européenne est devenue opérationnelle il y a 25 ans. L'occasion a été célébrée par une [conférence le 6 juillet](#). Les participants, issus d'un large éventail de parties prenantes, ont salué l'importance de la procédure pour la protection des droits sociaux en Europe. L'événement a été ouvert par le Secrétaire général adjoint. Parmi les autres intervenants figuraient la Commissaire aux droits de l'homme, le Représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme et la Présidente du Comité européen

des droits sociaux (CEDS). Une [vidéo](#) sur la procédure de réclamations collectives a été publiée à cette occasion.



Au cours de sa 335^e session (**du 3 au 7 juillet**), le CEDS a [adopté des](#) décisions sur la recevabilité (concernant l'Italie et l'Espagne) et sur le bien-fondé (concernant la France et le Portugal). Le CEDS a également tenu un échange de vues avec le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des personnes handicapées et a rencontré une délégation ukrainienne travaillant sur un nouveau code social dans le

pays.

Un groupe de travail du Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne s'est réuni le **11 juillet** pour discuter de la mise en œuvre des [décisions de](#) réforme de la Charte [prises](#) par le Comité des Ministres en mars 2023 (élargissement de HELP et promotion des engagements des Etats membres en vertu de la Charte). La réunion a été organisée à Berlin par le Ministère des affaires sociales de l'Allemagne.

Une délégation de juges-formateurs ukrainiens s'est rendue à Vilnius, du **18 au 20 juillet 2023**, dans le but d'échanger des expériences avec des collègues lituaniens et de développer des supports de cours de formation. La visite a eu lieu dans le cadre des projets du Conseil de l'Europe ["Soutien au fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre en Ukraine"](#) et ["Renforcement de la protection sociale en Ukraine"](#), mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine "Résilience. Relance. Reconstruction" pour 2023-2026.

Dans le cadre du projet « Renforcer les droits au travail en République de Moldova », une formation de 4 jours (**18-21 juillet**) a été organisée pour 58 employés de l'Inspection nationale du travail de Moldova, afin de garantir un équilibre dans les relations de travail basé sur les compétences, l'intégrité et le professionnalisme.

Police, détention, drogues et addictions

Groupe Pompidou

Le Secrétaire exécutif adjoint du Groupe Pompidou a participé à la réunion ministérielle visant à lancer une coalition mondiale pour lutter contre les menaces liées aux drogues de synthèse, le 7 juillet. La réunion était présidée par Anthony Blinken, secrétaire d'État américain. Il a pu intervenir dans la session 3 du panel "Promouvoir les interventions et les services de santé publique pour prévenir et réduire la consommation de drogues, les overdoses et les autres dommages qui y sont liés".

Les propositions du Secrétaire exécutif concernant le suivi du 4^e Sommet du Conseil de l'Europe, présentées lors de la réunion des Correspondants Permanents à Venise le 20 juin, ont reçu un large soutien de la part des Etats membres à la date limite du 13 juillet. En conséquence, le Groupe Pompidou va préparer des lignes directrices sur les droits humains et les politiques de drogues ainsi que sur les addictions en ligne, avec l'objectif d'en faire des projets de Recommandations à adopter ultérieurement par le Comité des Ministres. Il va également poursuivre ses travaux exploratoires visant à créer un cours de formation en ligne dans le cadre du programme HELP du Conseil de l'Europe.

Le 27 juillet, un séminaire de formation a été organisé pour les directeurs des 17 prisons de la **République de Moldova** afin de leur fournir des informations sur la communauté

thérapeutique (CT) pour le traitement des personnes addictes dans la prison de Pruncul. Les directeurs se sont vu présenter le concept de la CT et les avantages du programme, et ont discuté des stratégies pour recruter et préparer les bénéficiaires de leurs prisons à intégrer la CT.

Le 31 juillet, le Secrétariat du Groupe Pompidou a participé en ligne à la célébration du 5^e anniversaire de la Communauté Thérapeutique (CT) en milieu carcéral 'Catharsis', aux côtés des hauts responsables du Ministère de la Justice, de l'Administration Nationale des Pénitenciers ainsi que des experts des CT roumaine et norvégienne qui ont joué un rôle déterminant dans sa création. Le Groupe Pompidou a exprimé son soutien à l'expansion du concept de la CT dans le pays et a souligné les divers changements que le programme a apportés à ses résidents, en plus de l'absence de récidive : des relations réparées avec les familles, une vie plus saine, un plan clair pour l'avenir, un nouvel emploi et une formation universitaire, entre autres.

Coopération policière et privation de liberté

Le Conseil de l'Europe et l'administration pénitentiaire **slovène** ont finalisé [un nouvel outil d'évaluation](#) des risques et des besoins qui sera utilisé pour déterminer le niveau de risque et classer chaque détenu, identifier les besoins des détenus dans le cadre de leur plan de peine individuel, notamment en vue de leur réinsertion dans la société. L'outil sera complété par une feuille de route et un guide pour une mise en œuvre dans le courant de cette année.

En juillet et août, le Conseil de l'Europe en coopération avec le Service d'enquête spécial (SIS) de **Géorgie** a mené [huit réunions de sensibilisation](#) auprès de la population locale dans différentes régions du pays. L'objectif des réunions était de sensibiliser le public au mandat du SIS en matière de protection des personnes contre les mauvais traitements et de l'informer sur les moyens de contacter le Service.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains

Le [Groupe Accès à l'information](#) en charge du suivi de la [Convention sur l'accès aux documents publics](#) (Convention de Tromsø) a tenu sa [3^e réunion](#) du 4 au 6 juillet. Le Groupe a notamment examiné le projet de premier rapport d'évaluation de référence sur la mise en œuvre de la convention par les 11 premières Parties, a convenu de questions supplémentaires à poser à certaines des Parties et a chargé le secrétariat de préparer un projet de rapport révisé pour examen lors de sa prochaine réunion (14-16 novembre).

Coopération juridique

Au cours de sa [5^e réunion](#) (3-5 juillet), le Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) a poursuivi ses travaux de rédaction du projet de convention sur la protection des avocats et a examiné différentes options de mécanismes de suivi. Le groupe de travail du CDCJ sur l'administration et l'intelligence artificielle (CDCJ-ADMIN-AI) a poursuivi ses travaux de mise à jour du manuel "L'administration et vous", afin de prendre en compte l'utilisation de prise de décision algorithmique ou non algorithmique dans les procédures administratives et d'adapter les principes de bonne administration en la matière.

Le [rapport](#) sur la mise en œuvre de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et de son protocole additionnel (STE n° 97),

adopté par le CDCJ à sa 100^e réunion plénière, a été publié le 26 juillet. Il ouvre la voie à des travaux sur la création d'outils pour faciliter leur utilisation par les praticiens.

Le Conseil de l'Europe, en collaboration avec le Bureau du Procureur Général d'Arménie, a organisé une Conférence de haut-niveau sur « l'indépendance des procureurs dans le respect de l'Etat de droit ». Le CCPE y était représenté et ses avis pertinents ont été présentés, en particulier l'Avis n° 9 (2014) sur « Les normes et principes européens concernant les procureurs », y compris la Charte de Rome, tel que reflété dans le [Document final](#).

Société de l'Information – Lutte contre la criminalité

Médias



Patrick Penninckx, Chef du Service Société de l'information, a présenté les derniers travaux sur la liberté d'expression et les questions connexes telles que la liberté des médias, l'accès à l'information et la lutte contre les discours de haine et la désinformation aux [Cours d'été de l'Université de Liverpool](#) (7 juillet) et à [l'Académie d'été de l'Union européenne des seniors](#) à Louvain (12 juillet).

Coopération sur la liberté d'expression

Une nouvelle [étude](#) publiée dans le cadre de [l'action HFIII PROFREX en Macédoine du Nord](#) a évalué la viabilité et la durabilité du secteur des médias audiovisuels. [L'action HFIII PROFREX](#) au **Kosovo**^{*i} a présenté ses objectifs et ses activités lors d'une réunion de coordination des donateurs organisée par l'Académie de Justice. En **Bosnie-Herzégovine**, une [nouvelle cartographie](#) des parties prenantes dans le cadre du [projet EFX](#) soutient le processus de suivi et de rapport sur les obligations internationales liées à la liberté d'expression et d'information dans le cadre d'une initiative conjointe avec le ministère des droits de l'homme et des réfugiés.

Intelligence Artificielle

La 1^{ère} réunion informelle du groupe de rédaction du CAI a eu lieu le 12 juillet. Patrick Penninckx, Chef du Service Société de l'information, a présenté l'avancement des travaux du Conseil de l'Europe sur l'IA au [Parlement flamand](#) (6 juillet), à [l'université d'été de l'Université de Liverpool](#) (7 juillet), à [l'académie d'été de l'Union européenne des seniors](#) à Louvain (12 juillet), ainsi qu'à plusieurs institutions publiques en [Uruguay](#) (25-27 juillet) et en [Argentine](#) (1-2 août).

Protection des données

Et de 27 ratifications pour la [Convention 108+](#): le 7 juillet, la **Bosnie Herzégovine** a déposé l'instrument de ratification du [Protocole d'amendement](#) à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Les [Lignes Directrices sur la protection des données personnelles dans le traitement des données personnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme](#) sont disponibles en ligne.

Cybercriminalité



Le **Japon** est devenu le deuxième État à ratifier le [deuxième Protocole additionnel](#) à la [Convention de Budapest sur la cybercriminalité](#) (10 août 2023). Outre le Japon et la Serbie qui l'ont ratifié, le deuxième protocole additionnel a été signé à ce jour par 40 autres parties à la Convention de Budapest. Le 3 juillet, **Kiribati** a été invité à adhérer à la Convention sur la cybercriminalité, ce qui porte à 21 le nombre de pays

qui ont signé ou ont été invités à adhérer à la Convention. Le Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC) a soutenu diverses activités de renforcement des capacités dans toutes les régions du monde. Parmi ceux-ci, la [formation des formateurs sur la cybercriminalité et les preuves électroniques](#) (10-14 juillet 2023), dispensée en **Côte d'Ivoire** et soutenue par [GLACY+](#), ainsi que le [sommet législatif d'Afrique de l'Est sur la Convention de Budapest](#) (26-28 juillet 2023), dispensé en **Tanzanie** avec le soutien du [projet Octopus](#), peuvent être mis en évidence. Le Conseil de l'Europe a soutenu la participation de plus de 40 experts à la [6e session du Comité ad hoc des Nations unies](#) chargé de préparer un nouveau traité international sur la cybercriminalité.

GRECO

Le GRECO a publié deux rapports de conformité sur la **Pologne**. L'un des [rapports](#) concerne le 5ème cycle qui traite de la prévention de la corruption et de la promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs, tandis que l'autre [rapport](#) concerne le 4ème cycle d'évaluation qui couvre la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité des parlementaires, des juges et des procureurs.

MONEYVAL

MONEYVAL a publié le 12 juillet son [rapport](#) d'évaluation de la **Macédoine du Nord** et le 18 juillet son [rapport](#) sur la **Roumanie**, appelant les autorités respectives à renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux (ML), le financement du terrorisme (FT) et le financement de la prolifération (FP). MONEYVAL a également publié un [rapport](#) sur les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le monde des actifs virtuels et des prestataires de services dans les États et territoires membres de MONEYVAL.

Elżbieta Frankow-Jaśkiewicz, Présidente de MONEYVAL, a participé à la 5e et dernière consultation régionale pour les organisations à but non lucratif (OBNL) de la région Asie-Pacifique (25-27 juillet 2023) en donnant un aperçu de l'état d'avancement des évaluations menées par MONEYVAL en ce qui concerne la mise en œuvre de la recommandation 8 du GAFI, y compris les défis et les meilleures pratiques pour améliorer l'efficacité des mesures conçues pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme tout en préservant les activités légitimes des OBNL dans les États et territoires membres de MONEYVAL.

Criminalité Economique et Coopération

Dans le cadre du projet PGG III **Azerbaïdjan**, l'équipe projet a entrepris une analyse du projet de règles et de méthodologie pour l'évaluation des risques de corruption dans les institutions publiques en Azerbaïdjan et a fourni des recommandations pour leur amélioration.

Le Groupe de travail inter-institutions sur l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme des actifs virtuels en **Bosnie-Herzégovine** a bénéficié de

conseils sur la collecte et l'analyse de données supplémentaires, visant à améliorer les conclusions du projet de rapport d'évaluation.

Les représentants de la Cellule de Renseignement Financier (CRF) **bulgare** ont bénéficié d'une formation de deux jours sur la conduite d'analyses opérationnelles, ainsi que d'une formation d'une journée sur la conduite d'analyses stratégiques.

L'équipe projet a conseillé la Cellule de renseignement financier du **Kosovo*** (CRF-K) et la Banque centrale (CBK) sur les modèles de cadre de surveillance et fourni des recommandations visant à renforcer les mécanismes de coopération entre les deux institutions. En conséquence, la CRF-K et la CBK ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la communication et la coordination en vue de faciliter leurs efforts d'identification, de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Deux sessions de formation sur la coopération judiciaire internationale en matière pénale ont été organisées du 11 au 13 juillet 2023, à Van, **Türkiye** pour les juges et procureurs de la province de Van. Ces formations ont porté sur l'entraide judiciaire (MLA) et l'extradition, y compris la présentation d'études de cas concrets, la présentation de bonnes pratiques, les normes internationales et la législation turque pertinente.

Droit pénal

MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels

La **Côte d'Ivoire** a déposé (20 juillet) l'instrument de ratification de la [Convention MEDICRIME](#). Depuis, les travaux se sont principalement centrés sur la préparation de la mise en œuvre de la convention au niveau national à travers différentes réunions avec les autorités nationales (24 et 31 juillet). En particulier, dans le cadre du [projet CRIMFAMED](#) (Lutte contre les produits médicaux falsifiés - Programme Global), financé par une contribution volontaire de la France, la Côte d'Ivoire est accompagnée dans sa démarche interne de domestication de la convention MEDICRIME en partenariat avec l'**ONU DC**.

Observatoire européen de l'audiovisuel

L'essentiel de juillet – août est disponible [ici](#).

ⁱ * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.